

Zeitschrift:	Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte = Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
Band:	20 (2005)
Artikel:	Pro Lugano : une société au service de l'aménagement d'espaces de loisirs (1888-1919)
Autor:	Sulmoni, Stefano
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-871925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stefano Sulmoni

Pro Lugano: une société au service de l'aménagement d'espaces de loisirs (1888-1919)

Introduction

Le tourisme, ce «loisir impliquant migration»,¹ est un phénomène très vaste, qui découle de l'activité combinée de plusieurs acteurs. Parmi les plus importants y figurent les voyageurs, les agences de voyage, les hôteliers et les compagnies de transport.

Dans mon mémoire de licence, je me suis intéressé à un de ces acteurs encore peu étudié: les sociétés de développement, les Verkehrsverein de la Suisse alémanique ou Pro Loco, comme on les appelle dans les régions italophones.² Ces associations, agissant à l'échelon communal, parfois local, cherchaient, à travers la réclame et l'aménagement d'infrastructures et d'attractions, de rendre une ville ou une station touristique plus séduisante du point de vue touristique et prévoquer ainsi l'afflux de client.³ Plus généralement «leur domaine comprend tout ce qui peut favoriser le développement du tourisme».⁴

Dans le cas particulier de mon étude, je me suis penché sur la société de développement active dans la ville de Lugano, à savoir Pro Lugano. La communication suivante reprend, synthétiquement, la partie de mon mémoire relative à l'œuvre d'aménagement des espaces de loisirs touristiques développée par l'association Pro Lugano à Lugano.

Notre texte couvre les années 1888-1919. La délimitation inférieure correspond à la date de fondation de Pro Lugano. Pour la délimitation supérieure, j'ai préféré m'arrêter en 1919 plutôt qu'en 1914 car, si la Grande Guerre a, d'un côté, réduit l'intensité de l'action de la société, d'autre part, elle n'a eu aucune répercussion sur son contenu. En effet, ce sont les implications économiques du premier après guerre, c'est-à-dire la crise de reconversion qui frappe la Suisse et le Tessin surtout à partir de 1920, qui poussent Pro Lugano à donner une nouvelle orientation à son action. Ce virage se manifestera d'abord par la fusion, qui se passe en 1920, entre Pro Lugano et l' *Associazione per la Réclame Collettiva in favore di Lugano*, une

autre société de Lugano agissant dans le domaine de la promotion du tourisme,⁵ et par les modifications successives au niveau de la structure sociétaire, des moyens financiers et des objectifs à poursuivre.

J'ai divisé la présentation en deux parties principales: d'abord une brève introduction, où on va retracer les principales étapes du développement touristique de la ville de Lugano; puis une deuxième partie dans laquelle on traitera de l'action d'aménagement d'espaces de loisirs touristiques déployé par Pro Lugano.

Le tourisme à Lugano et la naissance de Pro Lugano

Le développement du tourisme à Lugano: de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e

Sur la base de l'étude de Martinelli Luca,⁶ on peut affirmer que le développement touristique de la ville de Lugano a connu deux phases principales.

La première phase débute dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et se termine dans la décennie 1860; la deuxième s'amorce dans les années 1870 et s'amplifie avec l'ouverture de la ligne du St. Gothard jusqu'en 1914.

1. Pendant cette période, les trois lacs préalpins, le Lario, le Ceresio, le Verbano, et leurs alentours connaissent, en raison de l'engouement pour la nature engendrée par le romantisme, une première fortune touristique. Toutefois celle-ci concerne surtout le Verbano et le Lario qui jouissent d'un prestige culturel et social bien supérieur à celui du Ceresio. La position subalterne dans laquelle se trouvent le Ceresio et Lugano, se modifie seulement à partir des années 1850-1860. En effet, avec l'introduction, d'abord du service des diligences entre Lugano et Luino (au début des années 1850), ensuite de la navigation à vapeur sur le Ceresio (1856) ainsi que l'entrée de la Lombardie dans le royaume d'Italie (1859), ce qui signifie la fin des sévères contrôles douaniers du gouvernement autrichien tout au long de la frontière tessinoise, Lugano va s'affirmer comme une étape obligée des itinéraires touristiques qui, à partir de Milan, se déroulaient dans la région des trois lacs préalpins.

2. C'est au cours de cette période que la ville de Lugano passe d'une simple étape dans les itinéraires touristiques à une station de cure climatique, où on s'arrête pour quelques semaines afin de se soigner. Commence alors un développement hôtelier et d'infrastructures qui, malgré un ralentissement pendant la deuxième moitié de 1870, reprend avec beaucoup plus de vigueur à partir de 1882. En effet, avec l'ouverture de la ligne ferroviaire du Gothard, la ville connaît un essor touristique remarquable. Quelques chiffres suffisent pour le quantifier. Entre 1883 et 1914, trois chemins de fer régionaux et quatre funiculaires ont été construits à Lugano et dans ses alentours;⁷ le nombre des hôtels en ville augmente de 10 à 63 entre 1882 et 1910;⁸ le nombre des lits connaît aussi un important accroissement: en 1892, dans tout le district de Lugano, on comptabilise 1133 lits;⁹ en 1904, ils se montent déjà à 1681 en ne tenant compte que

de la ville et ils augmentent à 2944 en 1909 et à 3039 en 1915.¹⁰ Les retombées de cet essor se perçoivent même au niveau démographique et urbanistique. Dans la période 1882-1910, la ville connaît la plus importante augmentation démographique depuis les derniers 180 ans. Ce développement est caractérisé par la croissante présence de l’élément confédéré et étranger qui en 1910 représente 50,5% de la population de Lugano par rapport au 20% de 1870.¹¹ La construction de nombreux hôtels entre 1882 et 1910 a en outre changé le paysage urbain, en particulier la rive du lac comprise entre Paradiso et Castagnola et la haute ville (entre la cathédrale de Saint Laurent et la gare). Ces zones, caractérisées par une haute concentration d’hôtels construits ex-novo ou ensuite de la transformation de vieilles villas privées, constituent le cœur de la vie touristique luganaise.¹²

Avec l’éclatement de la Grande Guerre, le mouvement des touristes s’arrête et l’industrie touristique et hôtelière de Lugano entre dans une crise qui se termine seulement à partir de 1924 avec la reprise du tourisme international.¹³

La nécessité d’organiser la promotion touristique de Lugano et la naissance de Pro Lugano

En 1885, au début de cet essor touristique, Antonio Battaglini, avocat, homme politique mais surtout entrepreneur actif dans la construction de plusieurs funiculaires et chemins de fer secondaires,¹⁴ affirmait, dans une brochure intitulé *Lugano Nuova*, que le tourisme était la seule industrie qui pouvait se développer à Lugano, et qu’il était indispensable de la promouvoir de manière convenable.¹⁵ Il proposait la réalisation de toute une série d’ouvrages qui pouvaient favoriser le développement touristique de la ville. Mais l’avocat de Lugano soumettait leur accomplissement à une condition préalable: la création d’une «forte associazione di volenterosi cittadini».¹⁶ Cette association aurait pour tâche de s’occuper de l’étude et de la réalisation de ces ouvrages, soit en recourant à ses propres moyens, soit en sollicitant l’aide, financière et morale, des autorités communales, de privés et des milieux intéressés.¹⁷

À Lugano, la promotion de l’activité touristique était alors menée de manière désorganisée, dispersée et inefficace par quelques associations locales, notamment celle des Commerçants, de la Navigation et par les hôteliers de façon individuelle. Il n’y avait donc pas une véritable promotion du secteur touristique qui tenait compte des exigences spécifiques de ceux qui voyageaient pour des raisons de santé ou simplement pour l’agrément. Cette lacune fut comblée par l’action de personnalités locales intéressées au développement commercial et industriel de Lugano, en grande partie membres de la société locale des commerçants. Ces milieux, s’inspirant des idées de Battaglini, fondèrent le 17 décembre 1888 l’association Pro Lugano. Elle a été la première association de ce genre née au Tessin et plus généralement dans ce que les guides du XIX^e siècle appelaient «la région des trois lacs».¹⁸ Au niveau suisse, elle est créée trois ans après les premières associations de Zürich et Lausanne.¹⁹

L'action de Pro Lugano

D'après les buts fixés dans ses statuts,²⁰ Pro Lugano s'engageait à promouvoir, sur le plan touristique, la ville de Lugano et ses alentours selon deux démarches principales. D'une part, il s'agissait de faire connaître la ville à l'extérieur à travers la réclame, ou la propagande touristique, pour utiliser une expression en vogue à l'époque; dans ce cas, l'action de promotion était tournée vers l'extérieur et cherchait à attirer les touristes. D'autre part, il s'agissait d'aménager l'espace urbain en fonction des exigences des touristes afin de rendre plus attractif et agréable un séjour en ville. On espérait ainsi retenir le touriste le plus longtemps possible. La promotion dans ce cas se concentrerait donc à l'intérieur de la ville.

Étant donné qu'il est question ici de l'espace, nous développerons surtout les contenus de cette deuxième démarche pour la période comprise entre 1888 et 1919. En ce sens, l'action de Pro Lugano s'est développée surtout dans deux directions: l'embellissement de la ville et de ses alentours et l'amélioration des conditions hygiéniques urbaines.

Pendant cette période, l'action dans ces domaines ne fut pas homogène. À une première phase d'intenses réalisations, comprise entre 1888 et 1908, suit une autre (1909-1919) où à travers des projets plus modestes, Pro Lugano s'est limitée à conserver ce qui a été réalisé et à exécuter des ouvrages moins coûteux. Bien que réduit, le champ d'action resta toutefois le même.

L'embellissement de la ville et de ses alentours

Le principal moyen d'embellir la ville fut celui d'accroître les attraits de l'espace public. Pro Lugano œuvra pour améliorer l'aspect esthétique de la ville et pour la rendre plus attractive à travers: a) une mise en valeur de la nature à l'intérieur de la ville et dans ses alentours, b) une série d'initiatives destinées à donner à la ville un aspect plus décent et convenable.

a) La mise en valeur de la nature à l'intérieur de la ville et dans ses alentours se caractérisa par trois interventions principales:

1. Pro Lugano ne créa pas de parcs publics. Par contre, elle s'en préoccupa fortement et s'employa à les maintenir et à les mettre en valeur. La première initiative en ce sens remontait à 1894 et consistait à rendre plus séduisant le jardin public de la ville avec l'installation d'une volière.²¹ Installée en 1895, la volière fut tellement appréciée par les touristes que la société procéda d'abord à un agrandissement (1897) et, en 1901, à l'installation d'une deuxième volière.²² Chaque année, Pro Lugano introduisait de nouveaux oiseaux de manière à les rendre encore plus attractives.

Malgré le fait que Pro Lugano considérait les volières comme «una delle piú belle creazioni della nostra società»,²³ elle dut les remettre à la Commune de Lugano en 1918 à cause des frais élevés de maintien.²⁴

Nombreux furent aussi les efforts employés par l’association pour maintenir le jardin public toujours propre et bien soigné. Par exemple, on introduisit des corbeilles pour les déchets et on s’adressa à la Municipalité pour nommer un jardinier chargé de surveiller et entretenir le jardin public.²⁵

Un autre exemple intéressant est celui du Parco Ciani. Lorsqu’en 1912, la Municipalité acheta la villa de la famille Ciani, avec son parc, Pro Lugano s’empressa tout de suite d’obtenir l’autorisation d’étendre son action sur le nouvel espace vert de la ville. Elle élabora alors un programme d’embellissement très riche qui prévoyait l’introduction d’une colonie de daims et de palmipèdes, ainsi que l’installation de nombreux bancs et de poteaux indicateurs.²⁶ Toutefois, la Municipalité n’accorda pas à Pro Lugano l’autorisation pour réaliser son programme.²⁷

En 1915, Pro Lugano réussit à obtenir un représentant dans la Commission communale de surveillance du Parco Ciani.²⁸ Dès lors, elle contribua à son maintien et à sa mise en valeur en réalisant une partie de son vieux programme d’embellissement.

2. La société agit aussi aux alentours de Lugano pour exalter les particularités naturelles de la contrée. À ce propos, dans un contexte d’engouement pour la nature et empreint de romantisme, elle aménagea deux points de vue ou belvédères, celui de Guidino et celui de Muzzano.²⁹ Dans les deux cas, sa démarche fut la suivante: d’abord, elle rendit plus accessibles ces lieux en construisant des chemins. Ensuite, elle chercha à assurer le confort et la sécurité des visiteurs en construisant des plateformes bordées de balustrades et de bancs. Le succès de ces deux belvédères, fréquentés par de nombreux touristes, poussa Pro Lugano à les enrichir, dans les années successives, par l’installation tout au long du chemin de tables d’orientations, d’autres bancs et de parapets.³⁰

3. L’association s’employa enfin à créer un vaste réseau de bancs publics installés dans les endroits qui offraient d’agréables points de vue, notamment les principaux belvédères, le quai, les promenades préférées par les touristes et dans les jardins publics. C’est dans les dix premières années d’activité (1888-1898) que Pro Lugano installa le plus grand nombre de bancs avec un total de 55. Bien qu’ils ne furent pas expressément destinés aux touristes, Pro Lugano ne toléra pas que les indigènes les utilisent pour des pratiques reconnues comme indécentes, par exemple pour y dormir.³¹

Il est intéressant de constater comment toutes ces interventions de Pro Lugano peuvent être inscrites dans le cadre d’une certaine forme de sensibilisation à la nature qui, selon François Walter, s’affirme dans la dernière décennie du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Ces derniers se caractérisent par un nouveau rapport à la nature et dont l’un des traits les plus significatifs consiste dans l’adoption du naturel comme modèle esthétique.³²

Ces ouvrages d’embellissement furent de temps en temps l’objet d’actes de vandalisme et de violence. En particulier furent frappés les bancs, les volières et les animaux.

C'était là des marques d'intolérance d'une partie de la population indigène face à des ouvrages qui répondaient plus aux exigences des touristes qu'aux siennes.³³

b) Mais Pro Lugano intervint en suivant d'autres démarches qui visaient plutôt à donner à la ville un aspect décent. Dès les débuts de son activité, la société s'attacha à introduire en ville l'utilisation de panneaux d'affichage. Le but poursuivi par Pro Lugano était de combattre une pratique considérée comme inesthétique, soit celle de fixer les affiches réclames directement sur les murs et les façades des maisons. Mais l'innovation suscita des polémiques à propos de la couleur et de la localisation de ces panneaux considérés encore plus inesthétiques que le simple affichage.³⁴ Malgré cela, la Municipalité soutint l'action de Pro Lugano. Par un avis public, elle exhorta les propriétaires de maison à refuser les affichages sur les murs de leurs immeubles.³⁵ L'esprit esthétique qui caractérisa cette lutte contre l'affiche réclame semble anticiper celui qui animera, dans le même sens, le Heimatschutz au début du XX^e siècle.³⁶ L'initiative fut suivie de quelques effets sans toutefois réussir à éliminer complètement la pratique de l'affichage direct sur le mur.³⁷ Cette politique d'amélioration esthétique des façades des immeubles en ville fut reprise et intensifiée dans les années suivantes.

En 1900, d'entente avec la Société des Beaux Arts, Pro Lugano contribua à organiser un concours pour récompenser les meilleures façades des immeubles publics et privés de Lugano qui donnaient souvent une mauvaise impression aux touristes et contrastaient avec la beauté naturelle de la contrée. Les trois prix de 500 francs (un ouvrier du bâtiment gagnait au Tessin à cette époque entre 30 et 45 centimes à l'heure et un ouvrier employé dans l'industrie du tabac gagnait 1,20-3,00 francs par jour)³⁸ poussèrent beaucoup de propriétaires à participer au concours. De nombreux immeubles furent repeints et contribuèrent ainsi à améliorer l'esthétique de la ville.³⁹

L'expérience s'étant révélée efficace, on la renouvela les trois années suivantes.

Le dynamisme de Pro Lugano ne s'arrêta pas aux façades des immeubles. En effet, son souci d'embellissement prit encore une autre dimension, soit l'élimination de certaines coutumes ou de manifestations typiques d'une société villageoise et jugées comme incompatibles avec la nouvelle image et la fonction de station touristique que la société voulait donner à la ville.

Par exemple, en 1896, elle entama des négociations avec la Municipalité pour qu'elle s'engage à construire des lavoirs afin de faire disparaître du quai le mauvais spectacle offert par les lavandières;⁴⁰ en 1904, elle demanda aux autorités locales une ordonnance pour interdire l'étalement du linge dans des lieux destinés presque exclusivement au passage des touristes.⁴¹

Pour sauvegarder le bon renom de la ville, elle demanda et obtint de la Municipalité l'assurance d'un contrôle plus sévère par la police des jeunes gens vagabondant, sales et misérables, dans les rues de Lugano.⁴²

L'amélioration des conditions hygiéniques de la ville

Malgré les résultats de plusieurs études entreprises pour prévenir les épidémies de variole, du choléra et les nombreuses dénonciations faites soit par les commissaires du gouvernement cantonal à la Commission de santé, soit par la population indigène à la presse locale, à la fin des années 1880, les conditions hygiéniques de la ville de Lugano se trouvaient encore dans un état déplorable et comparable à celui des autres communes tessinoises.

Le système des égouts était tellement inadéquat et mal construit qu'il polluait le terrain et le sous-sol avec des eaux putrides; contrairement aux ordonnances municipales sur la propreté des rues, les déchets et les immondices étaient abandonnés sur la route, où, à cause du service de nettoyage précaire, ils y restaient pendant longtemps provoquant ainsi des miasmes insupportables; l'eau potable faisait défaut et en plus, elle était en grand partie polluée; enfin le manque de fosses d'aisance qui recueillaient les écoulements des matières putrides et malodorantes contribuait encore à infecter l'air d'exhalations insupportables.⁴³

Cette situation était inacceptable pour une ville en pleine expansion (la population résidente augmentait et il fallait s'attendre à une augmentation de la population saisonnière) qui voulait s'affirmer comme station climatique, où la pureté de l'air, avec le climat, constituait une des conditions préalables importantes pour la mise sur pied de la climatothérapie. D'autant plus que, d'après la vulgarisation des découvertes scientifiques réalisées, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, dans le domaine de la médecine, notamment de la bactériologie, l'air malsain et les miasmes étaient considérés comme les principaux vecteurs des maladies les plus fréquentes de l'époque, c'est-à-dire le typhus et le choléra.⁴⁴

Il était indispensable de créer des infrastructures et des conditions hygiéniques capables de répondre aux nouvelles exigences en matière d'hygiène publique que le développement de la ville et le nouveau rôle de station climatique qu'elle était appelée à jouer réclamaient.

Pro Lugano se montra, dès ses débuts, très sensible à cette problématique et chercha à assurer, à l'intérieur de la ville, une propreté qui s'harmonisait avec les vertus hygiéniques naturelles de la contrée.

Dans ce cas, son rôle fut assez différent de celui joué dans l'embellissement de la ville. En effet, elle prit rarement en charge la réalisation des ouvrages et des infrastructures nécessaires pour résoudre les problèmes hygiéniques. Ses moyens financiers ne le permettaient pas. Elle agit alors plutôt comme un véritable groupe de pression auprès des autorités municipales. Elle exerça sa pression de trois façons: en rappelant d'abord au respect du nouveau code sanitaire cantonal introduit à partir du mois de juillet 1889⁴⁵ et qui attribuait aux autorités communales de plus grandes responsabilités en matière d'hygiène publique;⁴⁶ en élaborant ensuite des projets qu'elle soumettait, pour leur réalisation, aux autorités locales; en présentant

enfin des demandes auprès de la Municipalité pour obtenir des prises de position concrètes de sa part.

La première démarche entreprise par Pro Lugano et qui atteste sa volonté d'améliorer les conditions hygiéniques de la ville fut celle d'instaurer en son sein, en 1889, une Commission d'hygiène, souvent présidée par des médecins.⁴⁷ Par exemple, en 1897, son président est le docteur Reali Giovanni, déjà inspecteur fédéral en 1885 pour l'adoption de mesures préventives contre le choléra au Tessin.⁴⁸

Par l'entremise de cette commission, Pro Lugano affronta différentes questions relatives à l'amélioration des conditions hygiéniques de la ville.

D'abord, elle focalisa ses efforts sur deux questions fondamentales pour l'hygiène publique et qui attendaient une solution depuis au moins une décennie: l'installation d'un nouveau système d'approvisionnement d'eau potable et la création d'un réseau complet des égouts.

Dans le cas de l'eau potable, Pro Lugano se limita essentiellement à jouer le rôle de catalyseur. En effet constatant que la solution du problème était continuellement retardée, elle fit pression en 1891 auprès des autorités locales pour obtenir des réalisations concrètes. La même année, la Municipalité ouvrit un concours pour la fourniture d'eau potable.⁴⁹ La société continua à se mobiliser en faveur de cette question pendant trois ans, et finalement la Municipalité réussit à trouver une solution acceptable.⁵⁰ À partir de 1894, la ville disposait d'un aqueduc moderne.⁵¹

Pour la création d'un nouveau réseau d'égouts, son engagement fut plus considérable car Pro Lugano jugeait la solution de cette question comme de première importance pour une ville qui voulait retenir pendant plusieurs jours des touristes.⁵² Voilà pourquoi elle ne se limita pas à exercer de simples pressions verbales ou écrites auprès des autorités locales. Elle confia à sa commission d'hygiène le devoir d'entreprendre des études et préparer un projet pour apporter une solution acceptable du problème. Un an après, en 1890, le projet fut suspendu car le nouveau code sanitaire cantonal de 1888 obligeait tous les communes à émettre des ordonnances afin que chaque maison soit dotée de fosses communes. Elle était toutefois prête à reprendre la question dans le cas où la Municipalité retarderait l'application des normes prévues par le Code sanitaire cantonal.⁵³ La création d'un nouveau réseau d'égouts posa beaucoup de problèmes techniques et les travaux de réalisation, malgré les nombreuses sollicitations de Pro Lugano, commencèrent seulement à la fin du 1915.⁵⁴

Parallèlement à l'achèvement des principales infrastructures hygiéniques de la ville, Pro Lugano s'intéressa aussi à des questions secondaires mais très importantes pour un centre touristique.

Un exemple intéressant à ce propos consiste dans les démarches entreprises par la société pour désodoriser les lieux les plus fréquentés par les touristes. En 1891, encore au tout début de ses activités, Pro Lugano proposa à la Municipalité l'instal-

lation, dans les écoulements, de cuvettes siphon tout au long du quai afin d'éliminer, pendant la saison d'été, leurs exhalations putrides qui nuisaient aux touristes et à la santé publique. La Municipalité, sur préavis favorable de la Commission de Police, accueillit la suggestion et autorisa l'installation de ces appareils.⁵⁵

D'autres interventions en ce sens ont été réalisées dans les années suivantes. Par exemple, l'éloignement de l'écoulement des eaux sales auprès du nouveau théâtre (1897)⁵⁶ ou encore la demande envoyée à la Municipalité de Castagnola afin de contraindre l'établissement industriel textile de la famille Torricelli de modifier son processus de macération, car il engendrait de mauvaises exhalations qui dérangeaient les résidents des hôtels du quartier de Cassarate (1898).⁵⁷

Un autre domaine qui polarisa constamment les préoccupations de Pro Lugano fut celui de l'amélioration de la propreté des espaces publics privilégiés par les touristes (ce qui atteste l'existence d'une géographie précise de la propreté) telle que les rues, les places, les jardins et les parcs publics.

Elle obtint l'adoption d'un système d'arrosage plus efficace des rues et en particulier du quai dans le sens que, pendant la période la plus fréquentée par les touristes, le service se fasse au moins trois fois par jour.⁵⁸ En 1916, l'association appuya, auprès de la Municipalité de Lugano, l'initiative d'Antonio Battaglini concernant l'introduction d'un arrosage collectif des rues, entre les communes de Lugano, Calprino, Massagno, Castagnola et Viganello, par le moyen d'un autocar.⁵⁹

Elle s'employa aussi à pousser la Municipalité à faire respecter les règlements qui empêchaient de jeter et déposer les immondices sur les rues et les places et à éloigner le dépôt des ordures en dehors de la ville.⁶⁰ Même les dépôts temporaires des déchets installés en ville furent l'objet de l'attention de Pro Lugano qui chercha à améliorer leur qualité et à masquer leur présence.⁶¹

À partir de 1913, les efforts de l'association se prolongèrent même dans l'installation de nombreuses corbeilles pour les déchets dans le Parco Civico, dans les jardins publics et le long du quai.⁶² En 1915, la société constatait déjà une considérable amélioration de la propreté des rues.⁶³ En l'espace de quatre ans, Pro Lugano plaça un total de 74 corbeilles.⁶⁴

Pour conclure, il faut encore rappeler comment elle gratifia, avec une récompense en argent, les employés communaux responsables du nettoyage des routes et des jardins publics pour les stimuler à exécuter leur fonction de manière plus active.⁶⁵

A coté de l'amélioration de l'hygiène des espaces publics, elle chercha aussi à favoriser la promotion de l'hygiène personnelle auprès de la population de Lugano avec la création, en 1890, d'un établissement de bains publics.⁶⁶ Quelques années plus tard, toujours sur l'initiative de Pro Lugano, un nouveau dispositif technique fut introduit avec la douche. Celle-ci modifia la conception des bains publics. Grâce à une installation moins volumineuse et coûteuse et la possibilité d'une ablution plus rapide, elle rendit la pratique du bain plus populaire.⁶⁷

Pro Lugano fut aussi active dans une autre forme d’hygiène, l’hygiène morale. En effet, l’association tenta d’extirper ou de discipliner certains comportements, réputés comme incompatibles avec la présence des touristes, car ils représentaient un outrage à la décence et à la morale. À ce propos, sa tentative de réglementer et d’améliorer les prestations de trois corporations travaillant en étroit contact avec les touristes, soit les porteurs, les voituriers et les bateliers, est révélatrice. En plusieurs occasions leurs prestations, que ce soit au niveau du prix ou du comportement, dérangeaient les touristes qui adressaient des plaintes au bureau de renseignement de Pro Lugano. La société, d’entente avec la Municipalité, après des négociations en 1891, réussit à établir un règlement pour les trois corporations qui définissait clairement les prix et les comportements à respecter. Deux ans plus tard, ce règlement écrit en langue française fut affiché en ville pour permettre aux touristes d’en prendre connaissance afin de mieux se défendre contre chaque forme d’abus.⁶⁸

Il est intéressant de constater comment l’œuvre de promotion touristique développée par Pro Lugano se révela être ambiguë. D’un côté, elle a tendu à favoriser la modernisation de la ville avec l’introduction d’infrastructures et de services qui amélioraient les conditions hygiéniques de Lugano ou en extirpant certaines coutumes villageoises. D’un autre côté, elle a engagé une lutte contre les effets négatifs de cette modernisation, en particulier ses manifestations au niveau esthétique.

En réalité, cette ambiguïté ne reflétait que les intérêts de la classe bourgeoise dominante, à laquelle appartenait la majorité des membres du comité de direction de Pro Lugano, qui avait perçu les avantages qui seraient dérivés en satisfaisant les exigences des touristes. Dans ce calcul presque exclusivement économique, les dirigeants de la société étaient prêts à sacrifier les besoins et les intérêts des classes inférieures. Ce fut seulement lorsque les intérêts des dirigeants de Pro Lugano se croisèrent avec ceux des classes inférieures que celles-ci en tirèrent profit.

Notes

1 Boyer, Marc; Viallon, Philippe: *La communication touristique*, Paris, PUF, 1994, p. 5.

2 Il y a, toutefois, des associations qui agissent dans le même domaine mais adoptent d’autres dénominations par exemple: les syndicats d’initiatives, les Verschönerungsverein, les Kurverein. Sur Lucerne, cf. Huber, Paul, *Luzern wird Fremdenstadt: Veränderungen der städtischen Wirtschaftsstruktur, 1850–1914*, Luzern, Kommissionsverl. Keller, 1986; sur Fribourg, cf. Bavaud, Serge, *L’action de la Société de développement de la ville de Fribourg (1899–1960): tourisme à Fribourg*, Université de Fribourg, Mémoire de licence, 1998, 253 f.; sur Langenbruck, cf. Schumacher, Beatrice, «*Auf Luft gebaut*»: *die Geschichte des Luftkortes Langenbruck 1830–1914*, Liestal, Verlag des Kantons Basel-Landschaft, 1992.

3 Une synthèse concernant la naissance et l’activité de ces associations se trouve dans: Senn, H. G., *La Suisse et le tourisme*, Lausanne, Payot, 1918, pp. 53–56; et surtout dans: Tissot, Laurent, «Offices du tourisme», *Dictionnaire historique de la Suisse* [publication électronique DHS].

- 4 Senn (cf. note 3), p. 55.
- 5 Le but de cette société, fondée en 1908, était celui de promouvoir touristiquement la ville de Lugano, en employant presque exclusivement la réclame. Archivio Lugano Turismo (ALT), *Statuto dell'Associazione per la réclame collettiva in favore di Lugano e dintorni*, Lugano-Mendrisio, Tipografia Carlo Traversa, 1908, p. 3.
- 6 Martinelli, Luca: *Appunti per una storia del turismo ottocentesco ai laghi italiani*, tesi di laurea presentata alla Facoltà di Lettere dell'Università di Friborgo, luglio 1991, p. 277. Il s'agit du seul ouvrage de cette ampleur traitant de l'histoire du tourisme tessinois. Cela atteste l'état embryonnaire dans lequel se trouve l'étude de la dimension diachronique du tourisme tessinois.
- 7 Gili, Antonio, «Lugano capolinea. Sviluppo storico delle linee di pubblico trasporto passeggeri, dalle funicolari, tranvie e ferrovie ai filobus e autolinee», *Pagine storiche luganesi* 8 (1996), *passim*.
- 8 Ufficio Ricerche Economiche (URE), *Il turismo nel cantone Ticino*, 1966, pp. 25-26.
- 9 Martinelli (cf. note 6), p. 108.
- 10 URE, *Il problema del turismo*, 1963, pp. 215-216. Il s'agit uniquement du nombre des lits des hôtels de Lugano qui faisaient partie de la Société Suisse des Hôtelier (SSH). Donc le nombre effectif de lits en ville était bien supérieur. Selon les calculs effectués en 1963 par l'URE, en évaluant à 70% contre 30% le rapport entre le nombre de lits des hôtels membres de la SSH et celui des hôtels non affiliés à la SSH, l'effectif de lits disponibles à Lugano aurait été de 2200 en 1904, de 3800 en 1909 et de 4000 en 1915.
- 11 Gili, Antonio, «Nascita e sviluppi storici del settore turistico alberghiero a Lugano», *Pagine storiche luganesi* 8 (1998), p. 13.
- 12 Gili (cf. note 11), pp. 20-24.
- 13 Viscontini, Fabrizio, *Alla ricerca dello sviluppo...La politica economica nel ticino (1873-1953). Aspetti cantonali e regionali*, Thèse de doctorat présenté à la Faculté des Lettres de l'université de Fribourg, 1999, p. 234.
- 14 En ce qui concerne le rôle joué par Antonio Battaglini dans le développement des lignes de transport à Lugano voir: Gili (cf. note 7).
- 15 Battaglini, Antonio, *Lugano Nuova*, Lugano, Tip. F. Veladini & Co., 1885, pp. 3-4.
- 16 *Ibid.*, p. 28.
- 17 *Ibid.*, pp. 26-27.
- 18 Locarno, le deuxième centre touristique du canton, eut sa Pro Loco seulement en 1892. Du côté italien, la fondation de ce genre d'associations se réalisa encore plus tard: la Pro Bellagio en 1896, la Pro Pallanza en 1898, la Pro Stresa en 1899 et la Pro Baveno en 1906. Martinelli (cf. note 6), p. 161.
- 19 Senn (cf. note 3), p. 53. À Genève, en 1885, a été constitué l'Association des Intérêts du Commerce et de l'Industrie qui avait comme but celui de «travailler au développement industriel et commercial de Genève principalement en ce qui concerne les rapports avec les étrangers». Mais c'est seulement à partir de 1889, lorsque l'association change de dénomination et devient l'Association des intérêts de Genève, qu'une véritable action de promotion touristique sera déployée. À ce propos voir: Bernasconi, Pierre, *Cent ans au service de Genève. Office du tourisme de Genève, 1885-1985*, Office du tourisme de Genève, Genève, 1985, pp. 10-12.
- 20 ALT, *Statuto sociale e regolamento del Consiglio Direttivo della «Pro Lugano»*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1890, art. 1, p. 3.
- 21 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1894*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1895, p. 6.
- 22 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1895*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1896, p. 6; *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1897*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1898, pp. 5-6; *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1901*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1902, pp. 6-7.
- 23 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1902*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1903, p. 6.
- 24 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1918*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1919, p. 3.

- 25 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1916*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1917, p. 5.
- 26 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1911*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1912, p. 6.
- 27 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1912*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1913, p. 6.
- 28 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1915*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1916, p. 5.
- 29 ALT, *Rapporto pel 1890 del Consiglio Direttivo e dei revisori ed elenco dei soci contribuenti*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1891, p. 5.
- 30 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1900*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1901, p. 4; *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1910*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1911, p. 6; *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1916*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1917, p. 4.
- 31 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1919*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1920, p. 9.
- 32 Walter, François, *Les Suisse et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du 18^e siècle à nos jours*, Genève, 1990, p. 99, 114-115.
- 33 *Gazzetta ticinese*, 22 luglio 1889, 29 gennaio 1892; ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1899*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1900, p. 6.
- 34 *Gazzetta ticinese*, 1^{er} mai 1889; 2 mai 1889; 7 mai 1889.
- 35 Archivio Storico Lugano (ASL), *Registro delle risoluzioni della municipalità di Lugano 1889*, séance du 11 juin, résolution n^o 26; *Gazzetta ticinese*, 14 septembre 1889.
- 36 Walter, François (cf. note 32); p. 119.
- 37 ALT, *Rapporto pel 1889 del Consiglio Direttivo e dei revisori ed elenco dei soci contribuenti*, Tip. Francesco Veladini e C., 1890, p. 2.
- 38 Rossi, Sandra, *Il Ticino durante la prima guerra mondiale: neutralità, questione nazionale e questione economico-sociale*, Tesi di Licenza, Zurigo, 1986, p. 143.
- 39 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1900*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1901, pp. 8-9. *Verbali della Pro Lugano*, séance du 16 mars 1900; séance du 3 septembre 1901.
- 40 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1896*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1897, p. 8.
- 41 ALT, *Verbali della Pro Lugano*, séance du 9 avril 1904.
- 42 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1919*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1920, p. 5. *Verbali della Pro Lugano*, séance du 23 juillet 1919.
- 43 Des considérations générales sur les conditions hygiéniques des communes tessinoises et sur Lugano se trouvent dans: Talarico, Rosario, *Il Cantone malato. Igiene e sanità pubblica nel Ticino dell'Ottocento*, Lugano, Ed. Fondazione Pellegrini-Canevascini, 1988, pp. 30-34. Ceschi, Raffaello, *Ottocento ticinese*, Locarno, Armando Dadó editore, 1986, p. 126. Ceschi, Raffaello, «La salute del popolo», in *Storia del Cantone Ticino. L'Ottocento*, sld de Ceschi Raffaello, Bellinzona, Casagrande, 1998, pp. 333-354.
- 44 Heller, Geneviève: «*Propre et en ordre*». *Habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudoise*, Lausanne, éditions d'en bas, Lausanne, 1979, p. 119.
- 45 *Bollettino ufficiale delle leggi e degli atti esecutivi della Repubblica e Cantone del Ticino*, Bellinzona, anno 1889, pp. 147, 153, 161.
- 46 Le nouveau code sanitaire accepté le 26 novembre 1888 et entré en vigueur à partir du mois de juillet 1889 prévoyait que les autorités communales adoptaient un règlement de police sanitaire établissant les normes d'hygiène à propos des rues et des places, des égouts et des eaux potables ainsi que des dépôts de fumier et des ordures. À ce propos: *Bollettino ufficiale delle leggi e degli atti esecutivi della Repubblica e Cantone del Ticino*, Bellinzona, anno 1889, p. 161, art. 66-69.
- 47 ALT, *Rapporto pel 1889 del Consiglio Direttivo e dei revisori ed elenco dei soci contribuenti*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1890, p. 1.

- 48 ALT, *Verbali della Pro Lugano*, séance du 31 mars 1897.
- 49 ALT, *Rapporto pel 1890 del Consiglio Direttivo e dei revisori ed elenco dei soci contribuenti*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1891, p. 7.
- 50 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1892*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1892, p. 10; *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1893*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1894, p. 7.
- 51 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1894*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1895, p. 8.
- 52 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1896*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1897, p. 8.
- 53 ALT, *Rapporto pel 1890 del Consiglio Direttivo e dei revisori ed elenco dei soci contribuenti*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1891, p. 6.
- 54 Bonacina, Danilo: *Evoluzione urbana, concezioni urbanistiche, gestione dello spazio nelle città ticinesi (dal 19^o secolo ai nostri giorni)*, Mémoire de licence, Fribourg, 1986, p. 135.
- 55 ASL, *Registro delle risoluzioni della municipalità di Lugano 1891*, séance du 2 février, résolution n° 117 et n° 121.
- 56 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1897*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1898, p. 9.
- 57 ALT, *Verbali della Pro Lugano*, séance du 13 janvier 1898.
- 58 ASL, *Registro delle risoluzioni della municipalità di Lugano 1889*, séance du 18 mars, résolution n° 133.
- 59 ALT, *Verbali della Pro Lugano*, séance du 1^{er} mai 1916.
- 60 ALT, *Verbali della Pro Lugano*, séance du 24 décembre 1894; séance du 26 octobre 1893.
- 61 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1916*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1917, p. 5.
- 62 ALT, *Verbali della Pro Lugano*, séances du: 19 décembre 1913; 17 avril 1914; 9 avril 1915; 27 mars 1916.
- 63 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1915*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1916, p. 4.
- 64 ALT, *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1917*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1918, p. 9.
- 65 ALT, *Verbali della Pro Lugano*, séance du 11 mai 1918.
- 66 ALT, *Rapporto pel 1890 del Consiglio Direttivo e dei revisori ed elenco dei soci contribuenti*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1891, p. 6.
- 67 ALT, *Verbali della Pro Lugano*, séance du 6 mai 1901; en ce qui concerne l'innovation apporté par la douche dans la conception des bains publics voir: Heller (cf. note 44), pp. 61-64.
- 68 ALT, *Rapporto pel 1889 del Consiglio Direttivo e dei revisori ed elenco dei soci contribuenti*, 1890, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1891, p. 6; *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1891*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1892, pp. 5-6; *Rapporto del Consiglio Direttivo della Pro Lugano sulla gestione 1893*, Lugano, Tip. Francesco Veladini e C., 1894, p. 4. ASL, *Registro delle risoluzioni della municipalità di Lugano 1890*, séance du 2 mai, résolution n° 315; séance du 9 mai, résolution n° 343; séance du 16 mai, résolution n° 347; séance du 26 mai, résolution n° 371 et 378; séance du 8 août résolution n° 595; séance du 19 décembre, résolution n° 960; *Registro delle risoluzioni della municipalità di Lugano 1891*, séance du 17 avril, résolution n° 348.

